

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00460

Numéro SIREN : 838 302 099

Nom ou dénomination : JURYKA

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt 12367

JURILEX

Avocats Associés

1 Avenue de l'Europe
Centre d'affaires Valeurop - 01100 OYONNAX
Tél. 04 74 77 20 78 - Fax 04 74 73 51 45

SAS JURY KA

34 impasse Belle Pièce

01460 GEOVREISSIAT

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021



ADB • Agogué • Daloz • Bonnavent

Désignation de l'entreprise		SAS JURYKA		34 impasse Belle Pièce		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		01460 GEO VREISSIAT					
SIRET		8 3 8 3 0 2 0 9 9 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31032021		31032020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	495	030	290	205	304
	Immobilisations financières* (1)	040	255 030	042		255 030	244 000
	Total I (5)	044	255 525	048	290	255 235	244 304
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070			
		072	50 615	074		50 615	50 065
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	7 972	086		7 972	12 305
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	58 587	098		58 587	62 370	
Total général (I + II)	110	314 112	112	290	313 822	306 674	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	110 000		110 000
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	11 000		11 000
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	8 106		3 207
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	95 490		14 899
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	224 596		139 106	
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	56 957		81 553
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	1 071		1 479
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	23 030	172	31 198		84 536
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	89 226		167 568	
Total général (I + II + III)	180		180	313 822		306 674	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		31 853
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		11 030
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	50 174	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS JURYKA		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31032021		Exercice N-1 clos le 31032020			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	{ biens } dont export { services * } intracommunautaires	et livraisons } }	215	214		
				217	218	91 920	91 920
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230	20	14		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	91 940	91 934	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	9 944	14 281	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	350	244	817	720	
	Rémunérations du personnel *			250	37 889	40 179	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	16 860	17 149	
	Dotations aux amortissements *			254	99	99	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	262	2	7	
260							
Total des charges d'exploitation (II)				264	65 611	72 436	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	26 329	19 498	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	75 174		
	Produits exceptionnels (IV)			290	333		
	Charges financières (V)			294	1 669	1 970	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)	300	400	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	4 278	2 629		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	95 490	14 899	
B - RÉSULTAT FISCAL		Repporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 278		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quindecies)	138
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44, sexdecies)	992	
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993	
Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)		987	Zones de reconstruction de la défense (44, terdecies)	127			
dont divers		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite	641
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	28 518	354	
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	28 518	372	
				Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 313 822 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 167 448 euros** et un total **charges de 71 958 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 95 490 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/04/2020** et finit le **31/03/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

		31/03/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	441	441	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	50 174	50 174	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		50 615	50 615	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	53	53		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	56 904	25 051	31 853	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 071	1 071		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 140	2 140		
	Impôts sur les bénéfices	4 278	4 278		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 433	1 433		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	318	318		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 030	23 030		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		89 226	57 373	31 853	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		24 587			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(27 144)			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Charges à payer

31/03/2021

Total des Charges à payer		1 370
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		100
INTERETS COURUS S/ EMPRUNT	47	
AGIOS DUS	53	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 071
FOURNISSEURS FACT NN PARVENUES	1 071	
Dettes fiscales et sociales		199
ETAT CHARGES A PAYER	89	
ETAT - TAXE APPRENTISSAGE	61	
ETAT FORMATION CONTINUE	49	

JURYKA**Société par Actions Simplifiée au capital de 110 000 Euros****Siège social : 34 Impasse Belle Pièce à BEARD GEOVREISSIAT (Ain)****R.C.S. DE BOURG EN BRESSE : 838 302 099****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
22 SEPTEMBRE 2021****RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021****DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à la somme de **Quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt-neuf Euros et soixante-quatre cents (95 489,64 Euros)** de la manière suivante :

- **Au compte « Autres Réserves », soit..... 95 489,64 Euros**

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique rappelle que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos
PV du 31/10/2020

Dividende payé
10 000 Euros

Ricardo CARRO
Président et Associé unique.

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président

